



REPRISE DES FONCTIONS DE L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE

« Une bonne nouvelle » pour Paris

P 16



Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 7 - samedi 8 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5433 - 18^e année

LE GOUVERNEMENT RASSURE

Huile de table : vers un retour à la normale

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

CHENGRIHA À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE



Former des officiers aux exigences de la guerre moderne

P 2

HABITAT

Pas de hausse du prix du logement AADL

P 16

LE FRONT POLISARIO DENONCE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Sahara Occidental : seul le référendum compte

P 5

SONDAGE DU SITE SPORTIF INTERNATIONAL GOAL AVEC LE JEU VIDÉO FIFA 22

Djamel Belmadi élu meilleur entraîneur du monde

P 16

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Diar Echams, Amir de Kat, Oyounkoum, un duel à trois

P 14

RÉFORME DE LA SANTÉ

Coup d'envoi aujourd'hui des assises nationales

P 3

CHENGRIHA À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Doter l'ANP d'officiers formés aux exigences de la guerre moderne

Dans son discours d'ouverture des travaux de la 15e session du conseil d'orientation de l'École supérieure de guerre, qu'il a présidée jeudi, le général de corps d'Armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a rappelé le grand intérêt que porte le Haut commandement de l'Anp à cette institution d'importance hautement stratégique, notamment dans cette conjoncture caractérisée par les manœuvres des ennemis du pays qui ont redoublé de férocité.

Il y a lieu de rappeler que cette prestigieuse école a été créée conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005.

Dans son allocution, Chengriha a mis l'accent sur l'intérêt accordé par le Haut commandement de l'ANP à l'appareil de formation, en général, et à l'École supérieure de guerre, en particulier, au regard de la sensibilité de la mission dont elle est investie. «Le haut commandement de l'Armée nationale populaire veille, sous la conduite du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à accorder tout l'intérêt voulu à notre appareil de formation, en général, et à l'École supérieure de guerre, en particulier, et ce, en ce



qu'elle est investie d'une mission hautement vitale, qui consiste à développer les capacités des officiers supérieurs, notamment en termes d'assimilation des données stratégiques, technologiques, économiques et humaines, se rapportant au domaine de la défense et de la sécurité nationale et de les qualifier à occuper des postes supérieurs au sein des commandements opérationnels», a indiqué en substance le chef d'état-major.

L'ANP qui a développé son arsenal de défense et ses capacités de riposte se doit d'être toujours à l'écoute des développements en matière d'armements et de stratégie militaire pour se donner les moyens de faire face à tous les défis et toutes les menaces qui visent la stabilité, la sécurité et l'intégrité territoriale du pays.

Le commandement de l'Armée nationale populaire accorde un intérêt particulier aux missions de cette école notamment, « au regard des événements internationaux et du contexte régional particulier que nous traversons ces der-

niers temps, à l'aune des manœuvres que mènent les ennemis des peuples, pour créer des foyers de tension dans la sous-région, visant l'effritement de ses États et la spoliation de ses ressources naturelles, soit par l'action directe, soit sous le couvert d'organisations non-gouvernementales et de multinationales, qui exercent le chantage et la pression pour s'ingérer dans les affaires internes de ces États » a souligné Saïd Chengriha. Dans son discours, il a rappelé que l'ANP se doit de dépasser le concept de guerre classique, « pour s'imprégner des caractéristiques des guerres modernes, qui sont menées, désormais, par procuration, ou par le recours à des organismes militaires privés, à des organisations terroristes et subversives, à la criminalité organisée et à l'emploi de la drogue comme arme. De plus, il est fait appel à la manipulation de l'opinion publique, à travers la propagande tendancieuse, visant à ébranler le moral des populations, à semer la discorde et à attiser les conflits

entre ses composantes ethniques, religieuses et tribales, de même qu'aux différentes formes d'opérations militaires hybrides, visant la destruction des États et le renversement de leurs régimes».

L'ALGÉRIE CERNÉE PAR PLUSIEURS FEUX

Ces défis ne peuvent être relevés sans des instruments modernes adaptés aux exigences de l'heure. Notre pays qui est la cible d'une guerre menée par des narcotrafiquants et leurs relais du Makhzen et des autres forces ennemies, se retrouve entouré de foyers de tensions qui menacent la stabilité de toute la région d'Afrique du nord. La guerre fratricide en Libye transformée en lieu de combat pour des intérêts qui ignorent ceux du peuple libyen, les foyers terroristes dans la région du Sahel qui ont poussé le gouvernement malien à faire appel à une entreprise de sécurité privée pour sécuriser les régions désertées par le contingent français qui était engagé dans la force Barkhane, la reprise des combats dans les territoires occupés du Sahara occidental et le bellicisme marocain qui n'a pas hésité à s'offrir le soutien de l'entité sioniste sont autant de dangers qui menacent notre pays.

Le général de corps d'Armée, chef d'état-major a donné dans ce cadre, des instructions aux responsables de cette école, à l'effet de déployer davantage d'efforts pour permettre à l'Anp de s'adapter à toutes les mutations, à relever tous les défis et à remporter l'enjeu du monde d'aujourd'hui, en l'occurrence, la sauvegarde de la souveraineté de notre pays et la préservation de sa sécurité et de sa stabilité. «Il vous appartient, en tant que responsables de cette École supérieu-

re, de consentir davantage d'efforts, pour adapter les programmes d'enseignement dispensés aux évolutions sus-évoquées et aux grandes avancées technologiques enregistrées dans les différents armements et systèmes d'armes. En effet, en révolutionnant les méthodes de combat et les tactiques de la bataille moderne, ces nouveaux systèmes ont changé le cours des guerres, d'où la nécessité de relever les défis et de remporter l'enjeu du monde d'aujourd'hui, qui consiste en la sauvegarde de la souveraineté de notre pays et la préservation de sa sécurité et sa stabilité», a-t-il soutenu. À l'issue, le général de corps d'Armée a suivi un exposé exhaustif, présenté par le commandant de l'école, portant sur le bilan des objectifs réalisés depuis la précédente session du conseil d'orientation, ainsi que sur le plan prévisionnel au titre de la prochaine année 2022-2023, et ce, avant de s'enquérir de près des différentes infrastructures administratives et pédagogiques. Ce discours d'orientation traduit la volonté du Haut commandement de l'ANP de veiller à la sécurité, à la stabilité et à l'intégrité territoriale du pays. Elle traduit également sa volonté de doter le pays d'une armée en mesure de déployer des capacités dissuasives qui mettraient en échec les plans de ses ennemis qui ont redoublé de férocité ces derniers temps en orchestrant plusieurs formes de complots et manœuvres pour le déstabiliser, créer des tensions et des conditions d'une guerre fratricide entre les composantes de sa population, pousser sa jeunesse à l'abattement, inonder son territoire de drogue et tenter de désarticuler son économie.

Slimane B.

RÉUNION SUR LE MALI

La Médiation internationale insiste sur une mise en œuvre « diligente » de l'Accord d'Alger

La Médiation internationale au Mali a insisté au cours d'une réunion virtuelle, sur l'impératif d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, soulignant que cette démarche « est essentielle pour la stabilisation durable du Mali et la refondation de l'Etat malien » dans un communiqué publié au terme de la réunion.

Présidée par l'ambassadeur Boudjemaa Delmi, représentant de l'Algérie, Chef de file de la Médiation internationale, les membres de la Médiation internationale ont réitéré, lors de cette réunion l'impératif que revêt l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, pour que le Mali s'achemine dans la durée sur la voie de la stabilité et la sécurité sur l'ensemble de ses régions. Ils ont souligné, en effet, que la mise en application effective de l'Accord d'Alger « est essentielle pour la stabilisation durable du Mali », et constitue poursuit la même source « une composante importante de l'entreprise d'ensemble de refondation de l'État malien », précisent les membres de la médiation dans leur communiqué. Rappelant les dispositions pertinentes de l'Accord de paix et du Pacte pour la paix, les membres de la Médiation ont réaffirmé leur « détermination à continuer à appuyer les parties signataires, y compris, le cas échéant, en intensifiant leurs bons offices pour aider à lever les points de blocage pouvant entraver une mise en œuvre diligente de l'Accord », note, en outre, le communiqué

publié au terme de la réunion, mercredi dernier. Le texte précise que « dans ce contexte, les membres de la Médiation internationale ont relevé les conclusions des Assises nationales de la refondation relatives à la mise en place d'un Sénat, l'opérationnalisation des transferts de compétences et de ressources financières et humaines de l'État vers les collectivités territoriales, l'élaboration d'une nouvelle Constitution et l'accélération du DDR (désarmement, démobilisation et réintégration) », soulignant que « ces conclusions, qui convergent avec l'Accord de paix, ouvrent des perspectives encourageantes quant à l'avancement du processus de paix ».

Par ailleurs, les membres de la Médiation internationale ont de nouveau « félicité le Gouvernement pour son offre concrète et précise sur le DDR global, telle qu'annoncée

par le ministre en charge de la Réconciliation nationale, le colonel-major Ismaël Wagué, lors de la 45e session du Comité de suivi de l'Accord (CSA) ». A cet égard, indique la même source « ils ont exhorté les parties signataires à hâter les préparatifs pour la tenue de la réunion de niveau décisionnel devant discuter de l'ensemble des détails de l'offre gouvernementale et finaliser les modalités du DDR global. Ils ont souligné la nécessité pour les parties de s'investir dans ce processus sans conditions préalables et dans un esprit constructif.

Dans l'intervalle, ils ont souligné l'impératif du parachèvement, sans autre délai, du DDR-accélééré, en ligne avec les prises de position répétées du Conseil de sécurité des Nations unies sur cette question », ajoute la Médiation. Le communiqué fait observer

qu'« eu égard à la nécessité d'imprimer une dynamique continue au processus de paix et d'assurer un suivi régulier de l'application des engagements pris à ce titre, les membres de la Médiation internationale ont appelé à la tenue, à intervalles réguliers, des réunions du CSA ». Enfin, les membres de la Médiation internationale ont fait savoir qu'ils « ont pris note avec satisfaction de la confirmation de la tenue à Bamako, les 18 et 19 janvier 2022, à l'initiative du gouvernement malien et de l'Observateur indépendant » lit-on « d'un séminaire sur l'appropriation, par les parties maliennes, des rapports et recommandations de l'Observateur indépendant » indiquant qu'« ils attendent avec intérêt les résultats de ce séminaire, conclut le document.

R. I.

SOUTIEN AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU MALI

Le président Tebboune affirme la disponibilité de l'Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi dernier, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, porteur d'un message du président de la transition au Mali, Assimi Goïta.

En effet, selon un communiqué du palais d'El-Mouradia, « le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop porteur d'un message du président de la transition au Mali, en compagnie d'une délégation de responsables maliens ». La rencontre a permis de faire part au président Tebboune « des solutions proposées sur la scène malienne en vue de sortir

de la crise actuelle », a précisé la même source. « Le Président de la République a affirmé à l'envoyé personnel du président de la transition au Mali, la disponibilité permanente de l'Algérie d'accompagner les frères maliens dans le rétablissement de la sécurité et la paix et le soutien du processus démocratique », ajoute la même source.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra qui de son côté, s'est entretenu, le même jour à Alger, avec son homologue malien.

Sarah O.

BENABDERRAHMANE SUR LA DISPONIBILITÉ DE L'HUILE :

« Le retour à la normale dans les prochains jours »

Situation de rupture causée par les spéculateurs pendant le Ramadhan dernier, la pénurie de l'huile de table refait surface ces derniers jours dans les rayons des commerces et des supermarchés, provoquant, du coup, une tension sur ce produit de base fort prisé et conséquemment de longues files d'attente devant les surfaces commerciales.



Les Algériens sont dans l'appréhension que cela dure, mais le gouvernement rassure que ce n'est qu'une « pénurie passagère ». À ce titre, et le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmène Benabderrahmane, lui-même, estime que la pénurie de certains produits de consommation, dont il cite l'huile de table, qu'a connue récemment le marché national était due principalement à une perturbation dans la distribution, assurant d'un retour à la normale « durant les prochains jours ». Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de remise des affecta-

tions budgétaires aux différents départements ministériels au titre de la loi de finances 2022, Benabderrahmane a indiqué que ce dysfonctionnement « résulte des procédures et formalités accomplies par certaines usines vers la fin de chaque année, telle que l'opération d'inventaire qui entraîne une baisse du rythme de distribution ». Dans le même registre le responsable a indiqué que les besoins nationaux en ce produit s'élevaient à 1 600 tonnes/jour, tandis que la production avait atteint plus de 2 000 tonnes/jour, avec une capacité supplémentaire dépassant les 400 tonnes/jour, ce qui permettra, a-t-il ajouté, de couvrir tous les besoins nationaux.

Le Premier ministre a en outre rappelé que les prix des produits de consommation au niveau mondial ont connu « une importante hausse en raison des conditions climatiques et de la hausse du coût du transport maritime de la Chine vers l'Europe et aussi de l'Europe vers l'Algérie qui a quadruplé ». En dépit de cela, a-t-il dit, « l'État a maintenu ses subventions des produits de base qui se vendent encore au même prix et n'ont pas connu d'augmentation ».

Par ailleurs, le même responsable a rappelé les niveaux de transferts sociaux s'élevant cette année à 1 942 mds/DA destinés à la subvention des produits alimentaires, de l'eau, de l'électricité

et de tout ce qui est nécessaire au citoyen. « L'Algérie est le seul pays qui, en dépit de la difficulté des conjonctures économique et sanitaire, maintient ce genre de transferts », a-t-il souligné, ajoutant que « ces mesures dénotent les efforts du pays pour la préservation du tissu social et du pouvoir d'achat des citoyens ».

Le Premier ministre, a réaffirmé, dans ce sens, la volonté de l'État à maintenir ce type de subventions, tout en ciblant les catégories nécessaires, conformément à la Constitution qui protège les droits de tout un chacun et consacre le principe d'égalité entre les citoyens.

Sarah Oub.

SANTÉ

Coup d'envoi aujourd'hui des assises nationales pour la réforme

Prévues initialement les 21 et 22 décembre 2021, les assises nationales sur la réforme du système de Santé débutent aujourd'hui au Centre internationale de conférences (CIC) à Alger. Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement avait programmé en septembre 2021 de tenir des assises nationales sur la Santé en vue de procéder à une évaluation minutieuse du secteur et trouver des solutions pratiques applicables sur le terrain. Ces assises ont été considérées par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, comme une « halte majeure et décisive pour

un diagnostic précis de la situation sanitaire en Algérie, lesquelles devront donner lieu à des solutions pratiques et applicables sur le terrain ». Le Premier ministre avait fait part de la volonté du gouvernement d'engager, dans les plus brefs délais, une révision de l'ensemble du système de santé en procédant à une réforme profonde et globale basée principalement sur la révision de la carte sanitaire à travers l'adoption de nouvelles normes qui prennent en compte les besoins réels de chaque région, sur la base d'un diagnostic précis et de données objectives. Benabderrahmane a expliqué que le gouvernement, à travers

cette démarche, élaborera une feuille de route équilibrée menant à un système de santé qui répond aux aspirations des citoyens pour une couverture sanitaire conforme aux normes internationales, avec la participation de tous les acteurs du secteur. En prévision de ce rendez-vous, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, avait appelé notamment les syndicats du secteur à maintes reprises à la nécessité de participer massivement aux assises, lesquelles seront consacrées à la relance du secteur, afin de répondre aux défis et aux nouvelles questions sanitaires.

Ania Nch.

ASSISES NATIONALES DE LA SANTÉ

« Le SNECHU le SNPSP et le SAP ne participeront pas »

Trois syndicats autonomes du secteur de la Santé ont décidé de ne pas prendre part aux travaux des assises nationales prévues à partir d'aujourd'hui. Dans un communiqué commun rendu public, le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), le syndicat des praticiens de la santé publique (SNPSP), et le syndicat algérien des paramédicaux (SAP) ont fait part, en effet, de leur refus de participer à ces assises, soulignant « ne pas accepter de cautionner des résolutions préparées et validées à l'avance ». D'abord, les trois syndi-

cats se sont dits « étonnés » de ne recevoir aucune invitation officielle à la veille des assises nationales de relance du secteur de la Santé prévues les 8 et 9 janvier 2022 au Centre International des Conférences d'Alger. Ils ont rappelé, dans le même contexte, que malgré l'appréhension de la réédition des scénarios des anciennes assises organisées par les précédents ministres et qui n'ont jamais abouti, ils ont tout de même répondu présents aux dernières assises locales et régionales et auxquelles ils ont participé activement aux différents ateliers où des propositions ont été émises (docu-

positions ont été émises et dont certains membres desdits syndicats ont joué un rôle majeur en tant que co-présidents et modérateurs lors de ces rencontres. Rappelant que les syndicats de la Santé revendiquaient, dans l'urgence, la nécessité de l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi de Santé de 2018 (négociée et préparée pendant plus de deux décennies), et après avoir pris part à plusieurs réunions avec l'ex-ministre délégué de la Réforme Hospitalière, le Professeur Smail Mesbah, au cours desquelles des propositions ont été émises (docu-

ments à l'appui), malheureusement, ces dernières sont restées lettre morte, déplorent-ils, relevant que malgré cela, les syndicats ont tout de même contribué activement aux assises locales et régionales. Un état de fait ayant convaincu les signataires du communiqué sur le fait « qu'il n'y ait aucune réelle volonté à proposer de véritables réformes de notre système de santé », écrivent-ils et ce pourquoi, ils ont pris la ferme décision de ne pas participer aux assises.

A. N.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED Les frères Chelghoum, du Groupe Amenhyd, entendus

Le juge d'instruction près le pôle pénal financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed a entendu les principaux accusés dans l'affaire du Groupe Amenhyd, poursuivis dans des affaires de corruption. Mercredi dernier, premier jour du procès a été consacré à l'audition des frères Chelghoum, propriétaires du groupe spécialisé dans l'hydraulique. Répondant aux questions du juge, le Directeur général de la société Amenhyd, Mohamed Bachir Chelghoum, a rejeté les chefs d'accusations retenus contre lui, affirmant que la société, qui existe depuis 30 ans, a réalisé pas moins de 60 projets, notamment dans le secteur de l'hydraulique et des ressources en eau, comme l'épuration et l'analyse des eaux, dans le cadre de la loi, affirmant qu'aucune violation de la législation en vigueur en matière des marchés publics n'a été relevée. Mêmes réponses fournies par le DG du Groupe, Djamel Eddine Chelghoum qui a fait savoir que la société Amenhyd a payé plus de 2 800 milliards de centimes au fisc et que l'Inspection générale des finances (IGF) "n'avait trouvé aucune violation dans l'expertise qu'elle a réalisée". "Le groupe n'a bénéficié d'aucun traitement de faveur pour décrocher les projets, preuve en est que plusieurs projets ont été octroyés à des sociétés étrangères", a-t-il dit. D'autres gérants du groupe, en l'occurrence, les deux frères Abdelaziz et Abdelkader Chelghoum ont été entendus et ont rejeté les faits qui leur sont reprochés. Ont été également entendus, certains cadres dans le ministère des Ressources en eau, l'ancien wali d'Ain Defla, Abbas Kamal et Derfouf Hajri qui était wali de Relizane, poursuivis dans cette affaire, pour octroi de privilèges et de lots de terrain aux propriétaires du groupe par des moyens contraires à la législation. Le procès s'est poursuivi, jeudi, par l'audition de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, poursuivi dans cette affaire, en sa qualité d'ancien ministre des Ressources en eau. L'ancien ministre du même secteur, Hocine Necib, ainsi que l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, seront également entendus. Les deux anciens responsables sont poursuivis, entre autres, pour octroi de privilèges injustifiés, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et conflit d'intérêt.

LE PROCÈS D'ABDELWAHID TEMMAR REPORTÉ AU 20 JANVIER...

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, jeudi, de reporter au 20 janvier en cours le procès de l'ancien ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, Abdelwahid Temmar, et de rejeter la demande de libération de l'accusé Abdelmalek Sahaoui. Ce report intervient à la demande de la défense. Abdelwahid Temmar est poursuivi dans une affaire de corruption pour "abus de fonction, dilapidation du foncier public, détournement de terres de leur vocation agricole et octroi d'indus avantages lorsqu'il était wali de Mostaganem". Des hommes d'affaires sont également poursuivis dans cette affaire.

...ET CELUI DE DJAMILA TAMAZIRT RENVOYÉ AU 13 JANVIER

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé jeudi de reporter, au 13 janvier en cours, le procès de l'ancienne ministre de l'Industrie, Djamilia Tamazirt et d'autres accusés impliqués dans une affaire de corruption. Ce report intervient à la demande du collectif de défense des accusés. L'ancienne ministre de l'Industrie est poursuivie pour abus de fonction et octroi d'indus privilèges.

R. N.

LE PR. LELLOU FAIT LE POINT SUR LA COVID-19

Le nombre des contaminations devrait diminuer fin janvier

Cela fera bientôt deux ans que la pandémie de Covid-19 s'est installée en Algérie.

Il y a quelques jours, le nombre de nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), enregistrés les «dernières 24 heures», a passé la barre des 400, encore loin du record atteint fin juillet 2021 avec 1927 nouveaux cas confirmés et 49 décès «enregistrés les dernières 24 heures». C'était la troisième vague qui amenait le variant Delta. Les Algériens s'inquiétaient alors de la disponibilité des concentrateurs d'oxygène, et le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, jugeait la situation épidémiologique "inquiétante" et appelait à travailler "d'arrache-pied et dans le calme" afin de sortir de cette crise avec "un minimum de pertes humaines". Les décès ont été causés par l'agressivité du variant delta. La mise en place d'un dispositif sévère de gestion de la crise sanitaire (confinement partiel dans plusieurs wilayas et une série d'interdictions de regroupement et touchant aussi des activités économiques, commerciales et sociales), en plus d'une campagne active de vaccination, avait fait descendre pendant plusieurs jours le nombre de cas sous la barre des 100 (67 cas et 3 décès le 23 octobre 2021) et permis la levée du confinement partiel partout dans le pays. Puis, à cause du relâchement dans les mesures barrières et du ralentissement du rythme de vaccination, donc à cause du comportement des Algériens, les cas de contamination ont recom-



Ph: DR

mencé à augmenter courant novembre 2021. Pour le Gouvernement, la tendance à l'augmentation des cas de contamination ainsi que la hausse constante du nombre d'hospitalisations révèlent l'amorce d'une quatrième vague de cette épidémie. Selon le Pr Salah Lellou, médecin-chef du service pneumologie à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran, qui s'exprimait hier matin sur Radio Sétif, le pays connaît une situation analogue à celle vécue lors de la troisième vague de contaminations. Non seulement les chiffres grimpent à grande allure à cause du virus Delta - qui reste dominant en Algérie -, mais, surtout, des cas graves arrivent dans les structures hospitalières et certains d'entre eux nécessitent des admissions en réanimation.

«Il y a quinze jours, dit-il, nous avions 3000 cas d'hospitalisation, actuellement, nous sommes à 4000 cas». Il prévoit

que «les chiffres vont encore grimper jusqu'à la fin du mois de janvier». Il signale que ce sont les jeunes qui sont les plus touchés tout simplement parce qu'ils ne sont pas vaccinés. On le sait, ce qui est annoncé ne concerne que les cas enregistrés; le Pr. Lellou estime que ce qui n'est pas déclaré ni enregistré est le double. Il lance un appel urgent à la vaccination «avant la catastrophe». Il craint la saturation des hôpitaux bien que le ministère ait mis en place une stratégie pour maîtriser la situation. Face à cette montée, un comité intersectoriel ad hoc a été installé entre les ministères de l'Industrie pharmaceutique, de l'Énergie et des Mines, et de l'Industrie, pour prendre les mesures afin d'accroître les capacités de stockage et mutualiser les moyens logistiques pour assurer la disponibilité continue de l'oxygène médical au niveau des établissements hospitaliers, en prévision d'une haus-

se de la demande. Mercredi, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmène Benabderahmane, a décidé de reconduire les mesures du dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19), pour une durée de dix jours. À propos du virus Omicron, le Pr. Lellou confirme qu'il ne suscite pas la même inquiétude que le delta. On sait que le premier cas du variant Omicron a été détecté en Algérie le 14 décembre 2021.

Il s'agissait d'une personne de nationalité étrangère, rentrée sur le territoire algérien le 10 décembre 2021. "Les symptômes de l'Omicron sont légers et il se concentre sur les voies respiratoires supérieures, il occasionne aussi de grands maux de tête et de grosses sueurs», rassure le Pr. Lellou. Autre note rassurante: fin janvier, le nombre de cas de contaminations devrait diminuer.

M'hamed Rebah

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA SAISON HIVERNALE

Les consignes de sécurité de la Protection civile

Suite à la continuité des Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) relatifs aux fortes chutes de pluies et chutes de neige aussi des vents violents qui sévissent sur plusieurs wilayas du pays, la Direction générale de la Protection civile a appelé tous les citoyens à davantage de prudence et de vigilance et à suivre ses consignes de sécurité afin d'éviter les dommages qui peuvent survenir dans de tels situations. Pour les usagers de la route, la Protection civile rappelle l'importance de réduire la vitesse, d'allumer les feux même en plein jour, de respecter la distance de sécurité et d'éviter les manœuvres dangereuses. Elle souligne aussi la nécessité de rester loin des oueds et de leurs bords et de sensibiliser surtout les enfants sur les dangers liés à ça. Toujours dans le même contexte, la Protection civile recommande d'éviter les tentatives de traverser les torrents à pied, à la nage ou même en voiture, d'éviter de se mettre à l'abri sous les tunnels ou sur les ponts et d'accompagner les enfants, notamment les petits, pour aller à l'école en choisissant le chemin le plus sûr et en faisant attention, lors de vents violents, aux câbles électriques. Elle appelle également à éviter de conduire sur une route inondée, et si la voiture tombe en panne, elle conseille de

ne pas l'abandonner et chercher du secours. En cas d'infiltration des eaux pluviales au domicile, la Protection civile recommande de couper l'électricité et le gaz, de ranger les substances toxiques en lieu sûr, de monter les meubles, appareils électriques et autres effets personnels aux étages supérieurs, de ranger et fixer les objets sensibles au vent ou susceptibles d'être endommagés. Dans ce cas, elle préconise aussi de prévoir des moyens d'éclairage et de secours qui n'ont pas besoin d'électricité (par exemple, des lampes torches avec des piles de rechange). Pour éviter les dangers dus aux vents violents, la Protection civile recommande de protéger les éléments vitrés en fermant volets, per-

siennes, rideaux et remonter les stores, s'éloigner des fenêtres et mettre à l'abri les véhicules, les animaux et tout autre matériel. Par ailleurs, la Protection civile recommande de se renseigner sur la météo et sur l'état du réseau routier, avant tout déplacement, d'éviter les secteurs boisés, limiter sa vitesse et prévenir un proche de son départ, de sa destination et de son arrivée. Elle appelle aussi à aérer le domicile en permanence, pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone. En cas d'incident ou d'incendie, elle recommande d'appeler les secours de la Protection civile aux numéros 1021 ou le 14 en précisant la nature du risque et l'adresse exacte.

Ania Nch.

POINT COVID-19

491 nouveaux cas, 294 guérisons et 7 décès

Quatre cent quatre-vingt-onze (491) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 294 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 221 316, celui des décès à 6 325 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 151 898 cas. Par ailleurs, 31 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 16 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 15 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

APS

BOUIRA Durcissement des mesures anti-Covid

Un nouveau durcissement des mesures sanitaires pour lutter contre la propagation de la Covid-19 a été décidé, ce jeudi, à Bouira lors d'une réunion de la commission élargie de la lutte contre la Covid-19, présidée par le wali, indique un communiqué publié sur le site officiel de la wilaya. La réunion se voulait pour étudier la situation générale de la pandémie au niveau de la wilaya, laquelle connaît une hausse ces dernières semaines, mais aussi relancer les mesures barrières exigées, et les campagnes de sensibilisation pour inciter les citoyens à se faire vacciner. Les nouvelles mesures sanitaires décidées à travers la réunion de ce jeudi, selon le même communiqué, consiste en la fermeture immédiate des commerces, des retraits d'autorisation pour les transporteurs de voyageurs, qui ne respectent pas les mesures en question. La présentation d'un pass vaccinal sera exigé pour accéder dans les espaces publics et les marchés. Ces mesures entreront en vigueur à partir du 10 janvier en cours, lit-on encore dans le communiqué de la wilaya. En plus à toutes ces mesures, la commission élargie de la lutte contre la Covid-19, a décidé de relancer, à partir d'hier vendredi, les campagnes de nettoyage et de désinfection des lieux publics et ce à travers l'ensemble des localités de la wilaya.

Omar Soualah

CHUTES DE NEIGE Plusieurs routes nationales fermées à la circulation

Les importantes chutes de neige qui se sont abattues durant la soirée de ce jeudi dernier sur les hauteurs de la wilaya de Bouira, notamment celles dépassant 1000 mètres d'altitude ont causé la fermeture de plusieurs routes nationales a indiqué un communiqué de presse émanant de la direction régionale de la Protection civile de la wilaya de Bouira. Ces routes, selon le document des pompiers, sont la RN 15 joignant la wilaya de Bouira à sa voisine Tizi-Ouzou via le col de Tirourda, la RN 30 reliant les deux régions via le col de Tizi N'kouilal sur les hauteurs de la commune de montagne Saharidj dans la daïra de M'chedallah et enfin la RN 33 reliant Bouira et Tizi-Ouzou via Aswel à quelques trois kilomètres au nord/est de la station climatique de Tikjda. Le chargé de la communication de la même direction de la Protection civile, indiquera qu'aucun incident ni accident n'a été enregistré durant les deux jours précédents. Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale, secondés par les travailleurs des APC de montagne comme Aït Laâziz, Saharidj et Aghbalou, sont intervenus pour dégager quelques chemins de wilaya menant vers des sites touristiques à l'image de Tizi-Ijaâou sur les hauteurs d'Ath Laâziz. Notons enfin, que les mêmes services de sécurité ont engagé, depuis près de deux semaines, une campagne de sensibilisation des automobilistes des dangers de la conduite durant les intempéries.

O. S.

LE FRONT POLISARIO DÉNONCE LA POLITIQUE FRANÇAISE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

« La véritable solution est la voie référendaire »

Une délégation du Front Polisario, emmenée par son représentant en Europe et à l'Union européenne (UE), Oubbi Bouchraya Bachir a dénoncé jeudi, devant l'Assemblée nationale française, la politique étrangère de Paris confortant la colonisation marocaine du Sahara occidental, soulignant que la véritable solution à même de mettre un terme au conflit dans la dernière colonie en Afrique est la « voie référendaire ».



PH: DR

Pour l'ex-ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud, « la France a non seulement failli à ses obligations en matière de droit international mais elle a aussi clairement soutenu et encouragé le Maroc à se rebeller contre la légalité internationale », a indiqué Oubbi Bouchraya lors d'une séance publique à l'As-

semblée nationale française tenue sous le thème "bilan des actions de la France pour faire respecter le droit international, le cas du Sahara occidental". Lors de cette séance organisée à la demande du groupe de la gauche démocrate et républicaine (GDR), le représentant du Front Polisario a énuméré les obstacles mis en place par le gouvernement français dans divers domaines pour saper les efforts de règlement pacifique du conflit au Sahara occidental.

"À l'intérieur comme à l'extérieur du Conseil de sécurité, la France a soutenu le Maroc dans son rejet du référendum (d'autodétermination), a défendu la proposition unilaté-

rale du Maroc relative à l'autonomie et a agi pour bloquer tout effort visant à permettre à la Minurso de surveiller la situation des droits de l'homme", a déploré Bouchraya Bachir. Condamnant l'attitude de Paris qui "agit en leader au sein de l'Union européenne pour contourner les différentes décisions de la Cour de Justice", le représentant du Front Polisario a souligné qu'au Sahara occidental et dans la plupart des pays du voisinage immédiat, il y a un mécontentement de cette "immuable position favorisant le Maroc au détriment des intérêts des autres pays de la région". "Ce copinage a mis le Maroc sur la voie de l'arrogan-

ce le conduisant à être intransigeant, extrémiste, belliqueux et parvenant finalement à ramener le conflit aux affrontements militaires", a-t-il déploré, relevant que le Royaume "rumine le plan à même de conduire toute la région vers une situation irréparable".

La France, a-t-il poursuivi, "est responsable de cette situation et l'instabilité ne prendra fin que si elle équilibre sa position". Rejetant en bloc le plan d'autonomie marocain, Oubbi Bouchraya a assuré que "la véritable solution de compromis est celle qui est conforme au droit d'abord et à la démocratie, ensuite, à savoir la solution référendaire".

R. I.

LA MILITANTE CLAUDE MANGIN ALERTE LES DÉPUTÉS FRANÇAIS : « Le Maroc commet des crimes et des horreurs contre les Sahraouis des territoires occupés »

De son côté, la militante française Claude Mangin épouse du militant sahraoui Naâma Asfari, est intervenue, devant les députés français, pour évoquer dans son discours la grave crise des droits humains dans les territoires occupés et l'horreur des crimes commis quotidiennement par les forces d'occupation marocaines contre les civils sahraouis. Elle a expliqué que son époux « est en détention au Maroc depuis plus de 11 ans et a été enlevé par les forces de sécurité marocaines le 7 novembre 2010 à Laâyoune, la veille du démantèlement par les forces armées marocaines d'un campement de protestation pacifique » qui a réuni, a rappelé, la militante Claude Mangin, « durant un mois plus de 20 000 Sahraouis rassemblés dans 8000 tentes traditionnelles à Gdeim Izik à 10 km de la capitale du Sahara occidental. Lors de ce démantèlement, Naâma a été arrêté la veille et a pourtant, « été accusé et transféré en prison à Rabat où il a été torturé et condamné à 30 ans de prison par le Tribunal militaire de Rabat en 2013 sur la base d'aveux extorqués sous la torture (un verdict) » confirmé en appel en 2017 pour lui et ses compagnons arrêtés dans le cadre de la même affaire", a-t-elle rappelé. Soulignant, par ailleurs, que ces procès "ont été entachés de nombreuses irrégularités relevées par les observateurs internationaux présents", Claude Mangin rappelle que le 15 novembre 2016, le comité de l'ONU contre la torture a condamné le Maroc pour faits de tortures sur Naâma Asfari, lui demandant de s'abstenir de toutes représailles sur le plaignant et sa famille. Tout en condamnant les représailles des autorités marocaines qui l'empêchent de rendre visite à son mari, l'activiste française a demandé "l'application des décisions onusiennes et la libération des prisonniers se trouvant en détention arbitraire depuis 11 ans".

R. I.

IL PROFITE À LA FAMILLE ROYALE ET AUX MULTINATIONALES FRANÇAISES, ESPAGNOLES, SAOUDIENNES, ÉMIRATIENNES ET ALLEMANDES

Maroc : un système énergétique « totalement inéquitable »

La population marocaine supporte les conséquences financières d'un système énergétique conçu par le Makhzen pour être "totalement inéquitable" pour profiter "exclusivement à des investisseurs privés", estime l'expert marocain Jawad Moustakbael, dans une étude publiée récemment par le centre de recherche TNI Longreads.

La population marocaine, à la fois en qualité de contribuable et d'ensemble de consommateurs et consommatrices, supporte, selon cet expert « les conséquences financières de ce système conçu pour être totalement inéquitable et profiter exclusivement à des investisseurs privés », analyse Jawad Moustakbael, coordinateur national au Maroc pour l'International Honors Programme "Climate Change: The Politics of Food, Water, and Energy" de la School of International Training (Vermont, États-Unis).

La libéralisation du secteur énergétique au Maroc en 2014 a entraîné une « situation d'oligopole à tous les niveaux » indique l'expert qui est membre du secrétariat national d'ATTAC/CADTM Maroc (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde et Association pour la taxation des transactions en aide aux citoyens) qui cite, de l'importation et au stockage, en passant par la vente à la distribution et la vente à la consommation, souligne dans une contribution sur la politique énergé-

tique du Makhzen, sans manquer de noter que « les cinq premiers opérateurs accaparaient 70% du marché en 2017 parmi lesquels trois en détenaient 53,4 % » et en tête, la société Afrikaia gaz, détenue par Aziz Akhenouch, chef du gouvernement depuis septembre 2021 ».

Cette situation d'oligopole « s'est aggravée avec la fermeture de la Société anonyme marocaine de l'industrie du raffinage (Samir) en 2015 », alors qu'elle assurait, poursuit-il « 64% de la demande en produits raffinés et une grande capacité de stockage (2 millions de mètres cubes) » a-t-il regretté. Concernant la facture énergétique, celle-ci a selon lui « a ainsi fortement augmenté » et le déficit de la balance commerciale, ajoute l'expert « s'est fortement aggravé et les petites et moyennes structures ont été fragilisées au profit des plus gros acteurs », a expliqué cet expert, qui a travaillé en tant que chef de projet pour plusieurs entreprises, dont l'entreprise publique marocaine de phosphates (OCP). Il a relevé que la production concessionnelle privée au Maroc, qu'elle soit d'origine fossile ou renouvelable, « est érigée en postulat incontournable par l'élite gouvernante ».

Elle profite poursuit-il « d'abord aux multinationales française (Engie), espagnole (Gamesa), saoudienne (Acwa), émiratienne (Taqa) et allemande (Siemens), souvent en coopération avec des entreprises

nationales détenues par la famille royale (Nareva) ou par des familles puissantes et proches du pouvoir telles que les familles Akhenouch et Benjelloun (Green of Africa) ». À fin 2021, le secteur privé contrôlait 71,8 % de la production d'énergie électrique au Maroc, selon l'expert qui souligne que « tous les projets récents de production d'électricité, y compris les projets dits +verts+ sont financés par des prêts de banques privées internationales, de banques multilatérales, du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement (BAD) et d'agences de développement française, allemande et japonaise », fait savoir Moustakbael. Pour lui, les prêteurs restent « les principaux acteurs de ces projets et ont le dernier mot sur toutes les décisions stratégiques ».

Il est donc « tout à fait logique que les nationalités des prêteurs correspondent à celle(s) des entreprises impliquées dans le projet », que ce soit, indique l'expert « en tant qu'opérateurs (le français Engie, l'allemand Siemens, etc) ou équipementiers (le français Alstom, le japonais Mitsui, etc) », dira-t-il. Ces prêts « viennent alourdir une dette publique qui avoisine, fin 2021, les 100% du PIB et dont le service absorbe plus du tiers du budget de l'État et représente presque dix fois le budget national de la santé », a-t-il constaté.

R. I.

PAYS EXPORTATEURS DE GAZ L'Algérien Mohamed Hamel entame son mandat à la tête du GECF

L'Algérien, Mohamed Hamel, a pris ses fonctions à la tête du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), a indiqué l'Organisation énergétique sur son site web. « Mohamed Hamel, de la République algérienne démocratique et populaire, a pris ses fonctions en tant que quatrième secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz, la plateforme mondiale des principaux pays exportateurs de gaz », a précisé la même source dans un communiqué. Il a été nommé à la tête de l'Organisation énergétique lors de sa 23e réunion ministérielle, présidée par la Bolivie le 16 novembre dernier, pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 2022, conformément aux statuts du GECF. « M. Hamel est un visage familier dans le domaine de l'énergie, et a une carrière longue et distinguée pour faire avancer le GECF à un moment où le gaz naturel émerge comme un précurseur pour façonner un paysage énergétique mondial stable, sûr et propre pour l'avenir », a souligné le Forum. Le nouveau SG du GECF a déclaré que « le gaz naturel continuera à jouer un rôle crucial à l'avenir dans la réduction de la pauvreté énergétique, la croissance économique et l'expansion de la prospérité, tout en contribuant à la protection de l'environnement, à la fois au niveau local en termes d'amélioration de la qualité de l'air et au niveau mondial en termes d'atténuation du changement climatique ».

R. E.

ALORS QUE SON PREMIER MATCH EST PRÉVU POUR MARDI

La sélection algérienne débarque aujourd'hui à Douala



Phs : DR

Alors qu'il était initialement prévu pour la nuit de mercredi passé, soit après le match amical contre le Ghana à Doha, le déplacement de la sélection algérienne a été finalement reporté à aujourd'hui.

C'est donc dans les premières heures de samedi que les Verts débarquent à l'aéroport de la deuxième ville camerounaise, en l'occurrence Douala, celle-là même qui va abriter les rencontres du premier tour des champions d'Afrique en titre.

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a préféré prolonger de 48 heures le stage bloqué qui s'est tenu au Qatar afin de permettre à ses joueurs de continuer le travail dans des conditions idéales pour ensuite partir vers Douala.

Sur place, les coéquipiers de Raïs Mbolhi seront hébergés à l'hôtel Onomo situé à Bonanjo (quartier administratif), alors que les entraînements se dérouleront à l'annexe sud du stade de Japoma, qui abritera les matchs du groupe E.

L'Algérie évoluera dans le groupe E, en compagnie de la Sierra Leone, la Guinée équatoriale et la Côte d'Ivoire. Les Verts entament la défense de leur titre, mardi 11 janvier 2022 à 14h (heure algérienne), contre la Sierra Leone, au stade de Japoma à Douala, avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier à Douala (20h), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier, dans le même stade (17h).

Par ailleurs, l'absence du capitaine des Verts, Riyad Mahrez, lors du match amical contre le Ghana a suscité les interrogations, surtout que le joueur n'a même pas accompagné ses camarades au stade. Alors qu'il a rejoint le groupe à Doha lundi dernier après avoir pris part au choc de la 21ème journée de Premier

League face à Arsenal, Mahrez n'est pas apparu avec ses coéquipiers à l'entraînement, ni pris part au match d'hier face au Ghana. Certains se sont posés des questions sur cette absence énigmatique du capitaine des Verts, laissant place à toutes les suspensions.

Mais selon le chargé de communication de la sélection nationale, Salah Bey Aboud, le joueur de Manchester City va bien. Il dira à ce propos: "Riyad est en bonne santé, il a été exempté par Djamel Belmadi. Je vous assure que Riyad est en pleine forme. Belmadi a préféré le faire reposer, étant donné l'intensité du programme auquel il était confronté à Manchester City", voilà donc qui met fin à toutes les spéculations.

Hakim S.

SOUS SA HOULETTE L'EN EST DEVENUE UNE MACHINE À MARQUER

Belmadi à deux buts du record de Saâdane

L'entraîneur national Djamel Belmadi aura besoin de deux buts seulement pour égaler le record détenu par Rabah Saâdane qui, sous sa conduite, l'équipe nationale a marqué le plus de buts dans son histoire avec 91 réalisations en 75 rencontres, soit une moyenne de 1,2 but par match.

Sous les ordres de Belmadi, l'équipe nationale a disputé 37 matchs jusque-là au cours desquels elle a réussi à scorer à 89 reprises, soit une moyenne de 2,4 buts par rencontre.

Par ailleurs, et toujours sur le plan des statistiques, si l'équipe nationale algérienne est tout prêt d'entrer dans l'histoire du football par les grandes portes, au cas où elle réaliserait des résultats positifs lors des trois premiers matches de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des nations 2022, qui débute dimanche et va se poursuivre jusqu'au 6 février au Cameroun. La sélection algé-



rienne, qui a remporté une nouvelle victoire aux dépens du Ghana (3-0) en match amical mercredi à Doha où elle a effectué son stage de préparation en prévision de la CAN, a porté à 34 le nombre de matches consécutifs sans défaite. Elle est ainsi proche d'entrer dans l'histoire et de rejoindre les plus grandes sélections qui ont réussi une

longue série d'invincibilité. En effet, dans le cas où les Verts ne perdraient pas lors du premier match de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des nations face à la Sierra Leone, elle atteindrait 35 rencontres consécutives sans perdre, égalant ainsi la même série réalisée dans le passé par le Brésil et l'Espagne tout en se rapprochant

davantage du record mondial en la matière détenu par l'Italie auteur de la plus longue série d'invincibilité à savoir 37 matchs sans défaite.

Et si les protégés de Belmadi évitent de perdre lors de la deuxième journée contre la Guinée équatoriale, ils s'accapareront de la deuxième place au classement de la plus longue série d'invincibilité avec 36 matchs consécutifs sans perdre. Une même prouesse si elle venait d'être réalisée lors du troisième match de la CAN contre la Côte d'Ivoire permettrait aux Fennecs de rejoindre l'Italie en tête en étant invaincus en 37 matchs sans défaite.

Un tel scénario motiverait davantage la sélection algérienne pour devenir la première équipe à ne pas goûter à la défaite pendant 38 matchs d'affilée.

Une éventualité que les Algériens pourraient concrétiser dès les huitièmes de finale de la CAN. **H. S.**

**S
T
R
E
O
P
S**

LIGUE 2 (13^E JOURNÉE)

Le RCK et la JSBM en péril à Saïda et El-Eulma

Le RC Kouba, leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 algérienne de football, effectuera un périlleux déplacement à Saïda pour y affronter le MCS quatrième du groupe, alors que la JS Bordj Ménail, aux commandes du groupe Centre-Est, ira défier un ancien pensionnaire de Ligue 1 le MC El-Eulma, à l'occasion de la 13^e journée prévue samedi.



PH : DR

Leader incontesté du groupe Centre-Ouest, le RC Kouba (1^{er} - 31 pts) sera face à un sérieux client en l'occurrence le MC Saïda (4^e - 20 pts), qui accueillera les Koubéens avec l'ambition de décrocher un troisième succès de rang depuis le décès tragique en plein match du capitaine, Sofiane Lokar, et réduire l'écart en tête du classement, d'autant plus que les Saïdis comptent un match retard. De son côté, le Raed qui reste sur un succès de prestige face au MCB Oued Sly, aura à cœur d'enchaîner avec une nouvelle victoire pour confirmer son ambition d'accession et creuser davantage l'écart sur ses poursuivants lancés à ses trousses. Les dauphins du RCK, le CR Témouchent et le MC El Bayadh (23 pts), seront opposés à des adversaires à priori à leur portée. Le CRT revenu avec le point du match nul de son déplacement à Boufarik lors

de la précédente journée, accueillera l'USMM Hadjout (9^e - 16 pts), alors que MC El Bayadh qui a renoué avec la victoire après quatre journées sans succès en s'imposant face à la JSM Tiaret (2-0), sera en déplacement face au CRB Ain Oussera (10^e - 14 pts).

Le MCB Oued Sly (4^e - 20 pts) se rendra du côté de la Mitidja pour défier le WA Boufarik (7^e, 18 pts), qui vient d'engager un troisième entraîneur depuis le début de saison. C'est désormais l'ancien défenseur international, Omar Belatoui, qui a pris les commandes de la barre technique du WAB après avoir débuté la saison avec la JSM Tiaret. Quatrième ex ?quo avec le MCB Oued Sly et le MC Saïda, le GC Mascara se rendra chez l'avant dernier le SKAF El Khemis avec l'ambition de décrocher un deuxième succès de rang après sa victoire devant l'USM El-Harra-

ch (1-0), qui accueillera de son côté l'USM Bel-Abbès. Les deux dernières rencontres du groupe Centre-Ouest, mettront aux prises la JSM Tiaret au SC Ain Defla et l'ES Ben Aknoun à l'ASM Oran.

-LA JS BORDJ MÉNAÏL POUR CONFIRMER

Dans le groupe Centre-Est, le leader la JS Bordj Ménail (1^{er} - 28 pts) sera en déplacement chez un ancien pensionnaire de la Ligue 1, le MC El-Eulma (14^e - 9 pts) avec l'ambition de conforter sa place en tête du classement et creuser l'écart sur son poursuivant direct l'USM Annaba (2^e - 24 pts), qui accueillera le MO Constantine (13^e - 10 pts).

Dans ce derby de l'Est, les Annabis partent largement favoris face aux Constantinois en difficulté depuis l'entame de la saison avec des résultats décevants, qui ont provoqué la grogne des

supporteurs. Le choc du haut du tableau se jouera dans les Aurès, entre l'USM Khenchela (3^e - 23 pts) et le CA Batna (4^e - 21 pts), dans un duel qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics. Le NRB Teleghama, logé au 4^e rang avec le CAB, sera en déplacement dans le Sud du pays pour y affronter IRB Ouargla (12^e - 12 pts). De son côté, JSM Skikda (6^e - 18 pts) qui enchaîne les bons résultats ces dernières semaines, tentera de décrocher un nouveau succès lors de son déplacement dans la vallée de la Soummam pour défier la JSM Béjaïa (10^e - 15 pts), alors que l'US Chaouïa (7^e - 17 pts) affrontera la lanterne rouge le CA Bordj Bou Arréridj. Dans le milieu de tableau, l'AS Ain M'lila accueillera le MO Béjaïa, alors que HAMR Annaba se déplacera à Lakhdaria.

Programme

Cet après-midi à 14h30
Groupe Centre-Est
AS Ain M'lila - MO Béjaïa
USM Khenchela - CA Batna
IRB Ouargla - NRB Teleghama
CA Bordj Bou Arréridj - US Chaouïa
JSM Béjaïa - JSM Skikda
USM Annaba - MO Constantine
MC El-Eulma - JS Bordj Ménail
IB Lakhdaria - HAMR Annaba

Groupe Centre-Ouest

JSM Tiaret - SC Ain Defla
CRB Ain Oussera - MC El Bayadh
ES Ben Aknoun - ASM Oran
CR Témouchent - USMM Hadjout
SKAF El-Khemis - GC Mascara
USM Harrach - USM Bel-Abbès
MCB Oued Sly - WA Boufarik
MC Saïda - RC Kouba

LIGUE 1

Le mercato hivernal fixé du 26 janvier au 24 février 2022

La période du prochain mercato hivernal des clubs de la Ligue 1 professionnelle de football est fixée du 26 janvier au 24 février 2022, a annoncé jeudi la Fédération algérienne (FAF). Selon les règlements en vigueur, durant cette 2^e période d'enregistrement, les clubs professionnels et dans la limite des 27 joueurs, ont la possibilité de recruter au maximum trois (03) joueurs dans la catégorie Seniors. Les prêts de joueurs, durant cette période, sont inclus dans les trois (03) joueurs autorisés au recrutement. Quant à la période d'enregistrement des catégories de jeunes, celle-ci est ouverte durant toute la phase aller de la catégorie. 20 joueurs au minimum pour chaque catégorie doivent être enregistrés avant le début de saison et 10 autres joueurs peuvent être recrutés avant le premier match de la phase retour.

DU 18 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2022 POUR LES CLUBS AMATEURS

Concernant les clubs amateurs évoluant dans les championnats de la Ligue 2, Inter Régions et Régional, bénéficieront d'un mercato hivernal durant la période allant du 18 janvier au 2 février 2022, a annoncé jeudi la Fédération algérienne (FAF). Ce mercato concerne les clubs des championnats gérés par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), la Ligue Inter Régions (LIRF) et la Ligue du football féminin (LFF). Durant cette 2^e période d'enregistrement, les clubs et dans la limite des 27 joueurs, ont le droit de

transférer des joueurs amateurs vers les clubs amateurs et /ou professionnels. Ils peuvent aussi recruter des joueurs amateurs et /ou professionnels (sauf dispositions contraires). Les recrutements des clubs amateurs doivent se faire au prorata du nombre de joueurs dans l'effectif (pas plus de 27 joueurs).

Les équipes amateurs ne peuvent recruter que deux (02) joueurs au maximum provenant d'un même club. Seules les équipes amateurs qui n'ont pas recruté vingt sept (27) joueurs lors de la première période d'enregistrement, ont le droit de recruter lors de

la seconde période d'enregistrement. Les joueurs transférés (deux 02) au maximum durant la deuxième période d'enregistrement sont soumis à libération. Selon les règlements, les équipes amateurs qui ont un effectif de vingt sept (27) joueurs n'ont pas le droit de recruter durant la deuxième période d'enregistrement, même s'ils libèrent des joueurs. Les équipes amateurs qui recrutent durant la deuxième période d'enregistrement doivent tenir compte de la présence dans leur effectif seniors d'au moins sept (07) joueurs de moins de 23 ans (joueurs nés avant le 1^{er} janvier 1998).

USM ALGER

Quatre joueurs testés positifs au Covid-19

La direction de l'USM Alger a annoncé jeudi que quatre de ses joueurs, un membre de l'encadrement technique et un autre du staff médical ont été testés positifs au Covid-19, avant le déplacement du club algérois à Tlemcen pour affronter samedi la lanterne rouge le WAT pour le compte de la 12^e journée de la Ligue 1 de football. "Les tests PCR effectués cet après-midi (jeudi) par l'équipe en prévision du prochain match face au WA Tlemcen ont permis de déceler six cas asymptomatiques au Covid-19", a indiqué l'USMA dans un communiqué publié sur sa page facebook. Il s'agit du gardien Alexis Guendouz, des milieux de terrain, Bilel Benhammouda, Abdelkrim Zouari, et Karim Benkhalifa, de l'entraîneur des gardiens Lounès Gaouaoui, ainsi que d'un membre du staff médical. Par ailleurs, l'USMA a fait savoir que Haithem Loucif a repris les entraînements avec le groupe après avoir été rétabli du Covid-19. L'USM Alger qui reste sur une large victoire contre le NC Magra (4-1) lors de la précédente journée, devra donc faire sans quatre de ses cadres lors de son déplacement à Tlemcen, samedi pour le compte de la 12^e journée de Ligue 1. Un véritable casse tête pour l'entraîneur intérimaire Azzedine Rahim qui espère enchaîner avec un second succès de rang.

SERIE A

L'Inter Milan veut plus de "clarté" sur les règles Covid

L'Inter Milan, dont l'adversaire L. Bologne ne s'est pas présenté sur le terrain jeudi midi, sur instructions des autorités sanitaires locales après des cas groupés de Covid-19, a réclamé plus de "clarté" dans les règles entourant la gestion de la pandémie. "On assiste à une situation confuse. Les autorités sanitaires locales décident indépendamment et on voit que Vérone va à La Spezia avec onze joueurs positifs et d'autres équipes sont bloquées avec moins de cas positifs", a regretté sur DAZN Giuseppe Marotta, administrateur délégué de l'Inter, championne en titre et actuellement en tête du classement. Tous les matches de la 20^e journée de Serie A ayant été officiellement maintenus en dépit du forfait annoncé de quatre formations, bloquées par les autorités sanitaires, les joueurs nerazzurri se sont présentés comme prévu sur le terrain de Bologne pour s'échauffer. Mais l'arbitre n'a pu que constater l'absence de leurs adversaires à l'heure du coup d'envoi, prévu à 12h30. Il va désormais revenir à la justice sportive d'infliger une défaite sur tapis vert à Bologne ou reprogrammer cette rencontre. Ce sera probablement aussi le cas jeudi pour trois autres matchs en Italie, en raison des forfaits annoncés du Torino, de l'Udinese et de la Salernitana, clubs également visés par des mesures de quarantaine et de surveillance renforcée. "On doit absolument se réunir entre le système sportif et le ministère de la Santé, donc le gouvernement, pour définir une fois pour toutes un protocole autonome par rapport aux décisions des autorités sanitaires locales", a souhaité le dirigeant de l'Inter. La Ligue a adopté à cette fin jeudi matin un nouveau protocole pour obliger les équipes à jouer, à partir du moment où elles disposent de douze joueurs de champ et un gardien de but, y compris s'il le faut en appelant des joueurs des équipes de jeunes.

TRANSFERTS

Nabil Bentaleb rejoint le SCO Angers jusqu'en 2025

L'international algérien Nabil Bentaleb libre de tout contrat, s'est engagé avec le SCO Angers jusqu'en 2025, a annoncé jeudi le club français de Ligue 1. "Nabil Bentaleb 2025, c'est signé", a écrit le SCO Angers sur son compte twitter accompagné d'une photo de Bentaleb avec un maillot du club. Libre de tout contrat, le milieu de terrain algérien (35 sélections - 5 buts) s'entraîne depuis fin septembre avec le club angevin, ou évolue un autre Algérien, Farid El Melali. Avant de rejoindre Angers, Bentaleb (27 ans) a notamment évolué à Tottenham (2013-2016) puis à Schalke (2016-2019, 2020-2021). Après 19 journées de Championnat, le SCO Angers occupe la 11^e place du classement de la Ligue 1 avec 25 points.

TIZI OUZOU. COLLECTIVITÉS

Plus de 9 milliards de DA de projets sectoriels non consommés

Une enveloppe de 9,221 milliards de DA représentant la valeur financière de 61 projets inscrits au titre des programmes sectoriels déconcentrés (PSD), n'a pas été consommée à Tizi-Ouzou, faute de lancement de ces opérations, a-t-on appris, jeudi, auprès de services de la wilaya.

Ce chiffre a été annoncé par la direction locale de la planification et du suivi budgétaire (DPSB) lors d'une réunion du conseil de wilaya consacrée à l'examen de la situation des équipements publics inscrits à l'indicatif des différents secteurs dans le cadre des PSD et des programmes sectoriels concentrés (PSC). Un rapport de la DPSB présenté, à cette rencontre présidée par le wali Djilali Doumi, fait état de 837 opérations inscrites dans le cadre des PSD, au titre de différents exercices et totalisant environ 265 milliards de DA. Sur les 837 projets inscrits, 305 ont été achevés et 233 sont en cours de réalisation alors que 61 n'ont pas été lancés et 69 à l'arrêt.

À cela s'ajoute l'enregistrement de 86 opérations gelées et 75 autres non individualisées. La même situation relève que sur les 9,221 milliards de DA non consommés, pas moins de 6 milliards de DA représentent différentes opérations inscrites à l'indicatif de la direction des équipements publics. Passant en revue, les raisons du non lancement des 61 opérations, les responsables des différents secteurs concernés ont évoqué, entre autres, des



Ph. : DG

contraintes de choix de terrain, l'insuffisance des autorisations de programme (AP), le désistement de bureaux d'études, des lenteurs administratives. Le wali a instruit les membres de l'exécutif de lancer rapidement les nouvelles opérations, dont la dotation financière est suffisante afin d'éviter d'accumuler des retards qui pourraient se répercuter sur la dotation budgétaire initiale et conduire des demandes de réévaluation. Il a aussi demandé la délocalisation des projets qui n'ont pas été lancés pour non disponibilité d'assiettes foncières ou

projetés sur des espaces présentant des contraintes vers d'autres sites ne souffrant d'aucun problème. M Doumi a observé que cette situation pénalise la wilaya qui ne peut prétendre à de nouveaux projets de développement puisqu'elle traîne plus de 9,221 milliard de DA d'opérations non lancées, sans parler de l'impact négatif de ces retards dans la réalisation des projets et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Des solutions à des problèmes bloquant le lancement de certains projets ont été dégagées lors de cette réunion.

BORDJ BOU ARRERIDJ. AEP

Des mesures d'urgence pour atténuer la crise

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité Hydrique, Karim Hasni, a décidé jeudi à Bordj Bou Arreridj une série de mesures d'urgence pour apporter des solutions urgentes à la crise d'eau que connaît la wilaya. Dans une conférence de presse en marge de sa visite dans cette wilaya, le ministre a précisé que parmi les mesures prises figurent l'augmentation des quantités d'eau pompées du barrage d'El Maouane de Sétif vers celui d'Ain Zada de 35 000 m³ à 60 000 m³ et l'accélération de la réalisation de transfert de 25 km afin de rattraper le déficit d'alimentation en eau des communes de l'Est de la wilaya qui accueille 62 % de la population locale. M. Hasni a ajouté que le gel de la réalisation pour 770 millions DA de six forages profonds dans la wilaya sera parallèlement levé. Le ministre a indiqué également avoir donné des instructions pour augmenter à 16 000 m³ le volume d'eau transféré du barrage Tilesdit de Bouira vers cinq communes de l'Ouest de Bordj Bou Arreridj de sorte à assurer un approvisionnement quotidien ou tout au moins un jour sur deux. Il sera également procédé à l'alimentation de la commune El Achir à partir du barrage de Tilesdit qui emmagasine actuellement 100 millions m³ afin de suspendre son approvisionnement depuis le barrage d'Ain Zada. Il

sera aussi procédé à la réhabilitation de la station de pompage du barrage Tichy-Haf de Bejaia afin d'alimenter les communes de la daïra de Bordj Zemoura jusqu'à la commune de Hasnaoua, a indiqué le ministre qui a affirmé que dès l'arrivée de l'eau de Tichy-Haf, l'alimentation de cette commune depuis le barrage d'Ain Zada sera arrêtée. Le ministre a indiqué d'autre part que les eaux usées seront recyclées pour un

usage en irrigation agricole et servir à la lutte contre les incendies par la protection civile. Le ministre a donné des instructions au directeur du secteur de wilaya pour établir un plan global de gestion des futurs projets en matière de distribution de l'eau potable et d'irrigation afin de proposer les budgets nécessaires à leur réalisation. Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité Hydrique a

donné au cours de sa visite le coup d'envoi des travaux d'alimentation des communes de Tixter, Aïn Taghrout et Ras El Oued à partir de forages. Il a également mis en service une station d'épuration des eaux usées au chef-lieu de wilaya ainsi que le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune d'El Hamadia à partir du barrage d'Ain Zada.

NÂAMA. MÉTÉO

Des chutes de neige accueillies avec joie par les agriculteurs

La neige a recouvert jeudi de son manteau blanc la ville de Nâama et ses environs, notamment les zones montagneuses, chutes bien accueillies par les agriculteurs. Une ambiance particulière régnait dans la commune de Nâama malgré une baisse notable de la température. Les plateaux et montagnes surplombant la ville, dont le mont El-Malha, Djebel Antar dans les régions de Madbana, Mécheria et les hauteurs de Mekalis et Harchaya sont revêtus d'un manteau blanc faisant la joie des agriculteurs et des éleveurs qui craignaient la sécheresse des dernières saisons agricoles. Les agriculteurs de la wilaya se sont réjouis du retour de la pluie et du bien qu'elle apporte, notamment pour ce qui concerne le remplissage des puits et des retenues collinaires, tout en espérant voir ces précipitations contribuer à la revivification du couvert végétal de la steppe assurant la disponibilité de l'aliment pour le bétail, et l'approvisionnement en eau pour l'irrigation des terres agri-

coles. Un bulletin spécial de l'Office national de météorologie annonçait mercredi des chutes de neige, enregistrées comme prévu jeudi, d'une épaisseur entre 10 à 15 centimètres sur les hauteurs dont l'altitude dépasse 800 mètres dans la wilaya, notamment dans les communes de Nâama, Mecheria et Asla.

Les services de la Protection civile ont indiqué que les chutes de neige n'ont causé aucune perturbation ou entrave à la circulation, signalant, toutefois, des appels quant à la lenteur du trafic automobile dans certains endroits comme à l'intersection entre Mekalis et Mactaâ Delly, dans la périphérie de Nâama. Les conducteurs sont appelés à plus de prudence sur les routes verglacées, a-t-on fait savoir. Pour sa part, la direction des travaux publics a mis en œuvre le plan d'intervention en mobilisant tous les moyens pour dégager les axes routiers et faciliter le trafic automobile dans les zones situées sur les hauteurs, a-t-on indiqué.

SAÏDA. GAZ NATUREL

40 foyers raccordés à Moulay Larbi

Pas moins de 40 foyers dans la commune de Moulay Larbi (wilaya de Saïda) ont bénéficié d'une opération de raccordement au réseau du gaz naturel, a-t-on appris jeudi de la Société de distribution de l'électricité et du gaz. Il a été procédé mercredi à la mise en service du réseau gaz naturel au profit de 30 foyers à Seffala1 et 10 autres à Seffala2, deux villages relevant de la commune de Moulay Larbi, a-t-on précisé. Le réseau du gaz naturel, réalisé au profit des deux sites d'habitations sur une longueur de près de 20 kilomètres, a été supervisé par la Société de distribution d'électricité et du gaz qui a alloué pour cette opération une enveloppe financière globale de 53 millions DA, selon la même source. À rappeler que 100 autres foyers au village de Tourouit (commune de Ouled Brahim) ont bénéficié d'une opération similaire dotée d'une enveloppe de 5,5 millions DA. La Société de distribution de l'électricité et du gaz a recensé un total de 4 536 foyers dans la wilaya de Saïda qui ont été raccordés au réseau de gaz de ville. Le taux de couverture globale en gaz naturel à travers l'ensemble des régions de la wilaya a atteint, depuis le début d'année écoulée et jusqu'à présent, plus de 80 pour cent, pour un total de 73 352 clients

CONSTANTINE. ACCIDENT DE LA ROUTE

Cinq blessés près d'El Khroub

Cinq (5) personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu à El-Baâ-raouia dans la commune d'El Khroub (Constantine) dont deux (2) se trouvaient dans un état grave, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la Protection civile (DPC).

L'accident qui s'est produit mercredi-soir sur le chemin de wilaya (CW) 101 dans son segment relevant du lieu-dit El-Baâ-raouiya dans la localité d'El Khroub (Sud de Constantine), résultait d'une collision entre deux (2) véhicules de tourisme causant ainsi des blessures à cinq (5) personnes, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. Parmi les victimes de cet accident trois hommes âgés entre 19 et 55 ans, a souligné la même source ajoutant que les deux (2) autres victimes sont grièvement blessés. Les personnes blessées ont été ainsi secourues sur place par des médecins pompiers avant leur évacuation vers le service des urgences médicales de l'Établissement public hospitalier Dr Abdelkader Bencharif de la circonscription administrative Ali Mendjeli pour leur assurer les soins nécessaires. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

ÉTATS-UNIS

À l'anniversaire de l'assaut du Capitole, Trump est omniprésent

Les républicains par leur silence, Biden par ses attaques... Le premier anniversaire de l'assaut du Capitole a offert un large espace politique à Donald Trump, plus que jamais au coeur de l'équation politique américaine.

En marquant l'attaque il y a un an jour pour jour contre le Congrès américain, Joe Biden a surpris. Lui qui n'évoque d'habitude son prédécesseur que par des détours de phrases, des surnoms comme "l'autre type" ou "le gars d'avant", n'a pas ménagé le moindre coup contre son adversaire, dont les partisans avaient envahi le temple de la démocratie américaine le 6 janvier dernier. Donald Trump a créé un "tissu de mensonges" et "tenté d'empêcher un transfert pacifique du pouvoir", a tancé le démocrate. Mais par ses attaques, Joe Biden a aussi offert à son rival la chance de redescendre dans l'arène politique. Sans se faire attendre, l'ex-président a enfilé les gants et riposté à coup de communiqués. Un premier pour dénoncer le "théâtre politique" qu'a selon lui constitué le discours de Biden, destiné à faire oublier ses "échecs". "Tout ce qu'il touche se transforme en échec!", a-t-il répété dans un second, à quelques minutes d'intervalle. Avec un troisième, il a enfoncé le clou: "N'oubliez jamais le crime qu'a été l'élection présidentielle de 2020. N'abandonnez jamais!" Donald Trump avait pourtant été contraint de renoncer à tenir une conférence de presse jeudi, et il semblait résigné à se tenir en retrait de cette journée de commémorations. Au contraire, le violent mano a mano entre les deux septuagénaires a parfois eu des accents de remake de la campagne de 2020. Jusqu'à planter le décor pour 2024? Tout paraît possible.

MUTISME RÉPUBLICAIN

Car aux diatribes du tempétueux milliardaire, les républicains -- quasi unanimes à condamner les actions des manifestants pro-Trump il y a un an -- opposent un mutisme déconcertant. Les rares à se fendre d'un communiqué jeudi, comme le puissant sénateur Lindsey Graham, le font pour aller dans le sens de Donald Trump, signe une fois encore de la mainmise de l'ex-président sur son parti, plus d'un an après sa défaite à l'élection de novembre 2020. "Si la présidence Biden est en chute libre un an après le 6 janvier, ce n'est pas en raison de l'attaque contre notre Capitole, mais bien à cause de ses politiques ratées et de la faiblesse de son leadership",



accuse l'élue de Caroline du Sud. Selon lui, Joe Biden et sa vice-présidente Kamala Harris tentent de transformer l'assaut du Capitole en affaire politique. Le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell a également accusé ses collègues démocrates "d'exploiter cet anniversaire pour promouvoir des objectifs politiques partisans". Absent des commémorations, il a quitté Washington pour assister à des obsèques dans le sud du pays.

COULOIRS DÉSERTÉS

Seules voix dissonantes au sein du "Grand Old Party": Liz Cheney, élue opposée à Donald Trump, et son père Dick Cheney, ancien vice-président de George W. Bush. Les deux étaient présents lors de la minute de silence en hommage aux policiers morts des suites de l'attaque. Liz Cheney est aussi l'une des deux élus républicains qui ont accepté de participer à la commission d'enquête parlementaire qui cherche à faire la lumière sur les responsabilités dans les événements du 6 janvier 2021 et les tentatives de rejeter les résultats de la présidentielle. Malgré les innombrables preuves du contraire, bien plus de la moitié des électeurs du parti conservateur croient toujours que ce scrutin a été volé à Donald Trump. Alors pour cette journée de commémorations et à moins d'un an de législatives cruciales, les républicains ont déserté les couloirs du Capitole. Pas un républicain dans l'hémicycle du Sénat où, quelques heures après l'allocution de Joe Biden, le chef démocrate Chuck Schumer a accusé Donald Trump de "continuer aujourd'hui à répandre sa bile

venimeuse". Les deux seuls élus à avoir rompu le silence républicain appartiennent à la frange la plus farouchement pro-Trump du parti. "Le 6 janvier n'était pas une insurrection", a plaidé l'élue de Floride Matt Gaetz, lors d'une conférence de presse rythmée de vidéos censées appuyer cette théorie. Sa collègue Marjorie Taylor Greene a déploré que "les électeurs républicains, les partisans de Trump soient traînés dans la boue depuis un an". Comme Donald Trump, l'élue sulfureuse a vu un de ses comptes bannis de Twitter. Comme l'ancien président, elle épouse la théorie d'une "élection volée".

ÉMEUTES AU KAZAKHSTAN

Lourd bilan humain, des troupes russes sur place

Des troupes russes sont arrivées jeudi au Kazakhstan pour appuyer le pouvoir en place confronté à des émeutes qui ont fait des dizaines de morts, la situation restant explosive avec des coups de feu tirés à Almaty, la capitale économique. Le plus grand pays d'Asie centrale est ébranlé par une contestation qui a éclaté dimanche dans l'ouest après une hausse des prix du gaz avant de gagner Almaty, où les manifestations ont viré à l'émeute contre le pouvoir, des protestataires s'emparant de bâtiments officiels. Les violences se sont poursuivies jeudi, un correspondant de l'AFP entendant plusieurs coups de feu dans le centre de cette ville qui portait les stigmates des affrontements de la veille, avec des façades d'immeubles noircies par les flammes, des carcasses de véhicules calcinées et des flaques de sang au sol. Des médias locaux ont affirmé jeudi soir que les forces de l'ordre avaient chassé les manifestants de la principale place d'Almaty et repris le contrôle des bâtiments officiels, ce que l'AFP n'a pas pu vérifier. Peu auparavant, Moscou avait annoncé l'arrivée au Kazakhstan de militaires russes dans le cadre du déploiement d'une "force collective de maintien de la paix" de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), un groupe sous contrôle russe, à l'appel du gouvernement kazakh. Les Etats-Unis ont mis jeudi en garde les troupes russes contre toute violation des droits humains ou velléité de "prise de contrôle" des institutions du pays.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Huit Palestiniens tués dans un accident de la route

Huit Palestiniens ont été tués jeudi dans une collision entre un camion lourd et le minibus dans lequel ils se trouvaient en Cisjordanie occupée, ont indiqué les médias officiels palestiniens. "Le président Mahmoud Abbas a décrété une journée de deuil vendredi à travers la Palestine en hommage aux victimes", a rapporté l'agence de presse officielle Wafa. L'accident est survenu à un rond-point sur la Route 90 qui longe la Vallée du Jourdain dans un secteur de la Cisjordanie sous contrôle civil et militaire d'Israël à proximité du village de Fayasel, selon la même source. Un secouriste de la Magen David Adom, l'équivalent israélien de la Croix-Rouge, a parlé d'une scène "choquante" en décrivant l'accident. "Nous avons vu un camion et un véhicule privé écrasés sur le bord de la route", a-t-il déclaré.

SOUDAN

Trois manifestants tués lors d'une nouvelle mobilisation contre le pouvoir

Trois manifestants ont été tués par balles jeudi dans la capitale Khartoum et sa banlieue où, comme dans le reste du pays, des milliers de Soudanais se sont de nouveau rassemblés pour protester contre le pouvoir militaire, selon des médecins et des témoins. Ces trois manifestants ont été tués par des tirs "des forces putschistes", selon le Comité central des médecins, une association indépendante. Deux d'entre eux ont été tués à Oumdouman, en banlieue de Khartoum, dont l'un atteint "à la tête" et l'autre "au bassin", et un troisième a été tué dans la capitale, touché "à la poitrine par des tirs à balles réelles", selon la même source. Ces médecins ont en outre fait état de plus de 300 blessés touchés notamment par des tirs à balles réelles, des tirs de balles en caoutchouc ou de lacrymogènes. Les nouveaux décès surviennent au lendemain d'un appel de Washington à "cesser l'utilisation de la force létale contre les manifestants" au Soudan, où les autorités nient le recours aux tirs à balles réelles face aux manifestations. Au total, depuis le coup d'Etat mené par le général Abdel Fattah al-Burhane le 25 octobre 2021, la répression des manifestations contre l'armée a fait 60 morts et des centaines de blessés, selon la même source. A Khartoum, les manifestants avançaient vers le palais présidentiel et le QG de l'armée tandis que les forces de l'ordre tiraient des lacrymogènes pour tenter de les disperser.

PUB

CINÉMA

«La vie d'après» de Anis Djaâd présenté à la presse

«La vie d'après», premier long métrage de fiction du réalisateur Anis Djaâd, a été présenté aux médias, mercredi dans la salle de projection du Centre national de la Cinématographie et de l'Audiovisuel (CNCA) à Alger.

Produit par la maison «Alegria production», en collaboration avec le CNCA, ce long métrage marque le retour de Anis Djaâd au devant de la scène cinématographique, après trois courts métrages à succès, «Le hublot», «Passage à niveau» et «Voyage de Keltoum». D'une durée de 107 mn, «La vie d'après» relate l'histoire poignante de Hajer, incarnée par l'époustouflante Lydia Larini, qui se retrouve avec son fils «Djamil», rendu par le jeune Ahmed Belmoumen, dans le tourbillon infernal de la rumeur et du mensonge des gens, qui voient en elle une femme de mauvaise réputation, aux mœurs légères. Subissant les regards obliques des autres, Hajer prend acte de cette situation d'injustice qu'elle endure et décide, dans son for intérieur, de rebondir et faire preuve de résilience en affrontant, en plus des difficultés de la vie, l'adversité des "qu'en dira-t-on", et l'envie persistante et démesurée d'exister de son fils.

Dans le débat qui a suivi la projection, Anis Djaâd est revenu sur les conditions de



tournage de ce long métrage sélectionné au Festival International du Film d'Amiens, estimant avoir eu la chance de «finaliser le tournage à Mostaganem et ses environs deux mois avant que la pandémie ne se déclare en Algérie».

Les phases de montage et de post production en France ont été, selon le réalisateur, plus «laborieuse», vu le contexte sanitaire qui a failli compromettre la sortie du film.

Le réalisateur a, en outre, salué la «détermination et le professionnalisme» de l'équipe du film qui a réussi à terminer le tournage, en extérieur et en bord de mer, «avant même les délais et sans recourir à une quelconque rallonge budgétaire auprès du ministè-

re de la Culture et des Arts».

Scénariste de toutes ses œuvres, Anis Djaâd, a retrouvé les salles obscures dans un registre de néoréalisme social qu'il a choisi depuis son premier film en se positionnant comme «observateur de la société qui prend toujours le temps de développer ses sujets avec le recul approprié», se refusant de faire «un cinéma d'urgence». Choisir le néoréalisme social comme genre cinématographique c'est «dire, dans la perspective du constat et de la radiographie, les vrais maux dont souffre sa société avec tout l'apaisement adéquat et sans jamais vouloir en faire un fonds de commerce», a tenu à préciser le réalisateur. «La vie d'après» est déjà distribué

dans toutes les salles du réseau de la cinémathèque algérienne et bientôt dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), par le biais de «MAD Solutions» (Égypte), premier studio panarabe indépendant et conseiller en marketing et création pour l'industrie arabe du cinéma et du divertissement.

Dans son élan de cinéaste engagé pour son pays, Anis Djaâd a évoqué brièvement la mise en projet d'un nouveau film, «Terre de vengeance», développé dans l'atelier Méditerranéens et qui a été «retenu par la Bourse d'aide au développement du festival Cinemed parmi 14 projets d'auteurs de la Méditerranée». Il précise que ce projet a également été «tout naturellement déposé au Fdatic (Fonds de développement de l'Art et de l'Industrie cinématographique). Journaliste, scénariste et réalisateur, Anis Djaâd a signé son premier court métrage, «Le hublot» en 2012 qui sera suivi en 2014 de «Passage à niveau» puis par «Le voyage de Keltoum» en 2016.

Avec ces trois courts métrages, le cinéaste a pris part à de nombreux festivals internationaux en Tunisie, en France, ou encore en Jordanie en plus de nombreuses manifestations en Algérie.

Anis Djaâd est également l'auteur de deux romans, «L'odeur du violon» et «Matins parisiens». Avant la projection du film, une exposition de plusieurs affiches de films algériens a été organisée au niveau du hall d'entrée du CNCA, pour annoncer la mise en service de l'application, «Live Posters», permettant d'accéder aux bandes annonces, ainsi qu'aux fiches techniques et artistiques des films qui y sont répertoriés.

RÉALISATEUR AMÉRICAIN DE «LA DERNIÈRE SÉANCE» Peter Bogdanovich est mort

Le cinéaste américain Peter Bogdanovich, figure du mouvement du «Nouvel Hollywood» et réalisateur de «La Dernière Séance», est mort à l'âge de 82 ans, a annoncé jeudi son agent. Entré dans le monde du cinéma comme critique, Peter Bogdanovich a fait ses débuts



comme réalisateur avec «La Cible», avant de se consacrer à l'écriture de son ode à l'Amérique des années 1950, «La Dernière Séance» (1971). Ce film qui se déroule dans une petite ville du Texas vivant des temps difficiles a récolté huit nominations aux Oscars, remportant deux statuettes. Certains observateurs l'ont comparé au chef-d'œuvre d'Orson Welles, «Citizen Kane». «Je suis dévasté. C'était un grand et merveilleux artiste. Je n'oublierai jamais la première de «La Dernière Séance» a réagi le réalisateur star Francis Ford Coppola. «Je me souviens de la fin (de la projection), le public s'est levé tout autour de moi pour applaudir pendant au moins 15 minutes... Qu'il repose dans la joie pour l'éternité, en savourant le moment exaltant de nos applaudissements pour toujours.» a ajouté le cinéaste dans un communiqué. Après d'autres succès au début des années 1970, comme «On s'est fait la valise, docteur?» avec Barbra Streisand et «La Barbe à papa», la carrière de Peter Bogdanovich a entamé un déclin, avec une série de flops. Le réalisateur s'était en outre lié avec la mannequin Dorothy Stratten, tuée par son mari peu avant la sortie de «Et tout le monde riait», où elle apparaissait à l'écran aux côtés de Audrey Hepburn. Après s'être marié avec la demi-sœur de Dorothy Stratten puis s'être ruiné, Peter Bogdanovich avait quitté Los Angeles pour New York, où il était redevenu critique de cinéma. Vers la fin de sa carrière, il avait joué au cinéma et à la télévision, incarnant notamment le psy de la psy de Tony Soprano dans la série «Les Soprano», ou un DJ dans «Kill Bill» de Quentin Tarantino. Il était né en 1939 à Kingston, dans l'État de New York. Les causes de sa mort n'ont pas été précisées. «C'était un ami cher et un héraut du cinéma», a tweeté le réalisateur mexicain Guillermo del Toro, en saluant quelqu'un qui «a réalisé des chefs-d'œuvre» et était de surcroît «très avenant».

VARIANT OMICRON

Les Grammy Awards reportés, le festival de Sundance 100% virtuel

Le variant Omicron se diffuse comme une traînée de poudre et a rattrapé mercredi deux grands événements culturels américains: les Grammy Awards, qui reportent sine die leur cérémonie de remise des prix, et le festival du film de Sundance qui s'est résolu à une formule 100% virtuelle. Invoquant les «incertitudes qui entourent le variant Omicron», l'Académie du disque qui organise les Grammy Awards a estimé que le maintien du spectacle prévu le 31 janvier à Los Angeles «comporte tout simplement trop de risques». Une nouvelle date pour cette soirée réunissant traditionnellement des centaines d'artistes sera annoncée «prochainement», précise le communiqué. Les organisateurs du festival de Sundance qui devait s'ouvrir le 20 janvier dans l'Utah (ouest) ont eux aussi dû céder devant les «taux de transmission étonnamment élevés du variant Omicron», renonçant à tous les événements prévus en chair et en

os. Le festival se déroulera donc encore «cette année en ligne», déplorent-ils, regrettant de ne pouvoir mettre en œuvre l'«expérience hybride» qu'ils avaient préparée, précisément en tenant compte de ce nouveau variant du coronavirus. Omicron est devenu le variant de Covid-19 ultra-majoritaire aux États-Unis, où plus d'un million de nouveaux cas de contamination ont été enregistrés en 24 heures lundi dernier, un record. Bien plus contagieuse que les précédentes, cette mutation semble entraîner des cas généralement moins sévères, mais aboutit malgré tout à une hausse des absences pour maladie, provoquant des dysfonctionnements dans de nombreux secteurs, notamment celui de la santé. «La santé et la sécurité des membres de la communauté musicale, du public et des centaines de personnes qui travaillent sans relâche pour produire notre spectacle restent notre priorité numéro un», fait valoir l'Académie du disque.



Les organisateurs du festival de Sundance affichent le même état d'esprit: «nous ne croyons pas sûr ni même faisable de rassembler des milliers d'artistes, de spectateurs, d'employés, de bénévoles et de partenaires du monde entier pour onze jours de festival tandis que les communautés débordées peinent à fournir les services essentiels».

LA SAISON DES PRIX MENACÉE?

Les nominations des Grammy Awards ont fait cette année la part belle à la diversité et à la jeunesse,

comme Justin Bieber, Olivia Rodrigo ou la rappeuse Doja Cat, avec en tête Jon Batiste, jazzman pianiste afro-américain de 35 ans et ses onze nominations. L'an dernier, la soirée de gala des Grammy avait déjà dû être reportée en raison du coronavirus, mais s'était finalement adaptée aux exigences sanitaires - tests et distanciation sociale - pour produire un show particulièrement bien adapté à la retransmission télévisée, riche en performances spectaculaires.

L'édition 2022 était censée revenir à une formule plus traditionnelle dans un grand stade du

centre de Los Angeles. Le festival de Sundance, co-fondé par l'acteur Robert Redford et réputé pour sa faculté à repérer les futurs talents parmi les films indépendants («Reservoir Dogs» de Quentin Tarantino, Damien Chazelle avec «Whiplash»), avait déjà été contraint à une édition 100% virtuelle en janvier 2021. Les organisateurs avaient senti venir la menace Omicron et avaient imaginé une approche hybride, pour les séances de questions-réponses par exemple. Ces précautions n'auront pas suffi, jetant un doute sur les conditions dans lesquelles les grands événements de la saison des prix cinématographiques américains vont pouvoir se tenir dans les semaines à venir.

Pas de souci pour les Golden Globes le 9 janvier puisqu'ils sont en butte au boycott d'Hollywood et ont de toutes façons prévu une remise des prix sans public ni médias. Les Oscars restent à ce jour programmés pour le 27 mars.

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA
SAMEDI 8 JANVIER 2022 - PRIX : AIN TOUTA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
-TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Diar Echams, Amir de Kat, Oyounkoum, un duel à trois

On aura à faire face à une épreuve à caractère assez difficile à déchiffrer ce samedi, à l'hippodrome de Barika avec ce prix Aïn Touta réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 130 000 DA en gains et places depuis septembre dernier. Même si le trio formé de Amir de Kat, Oyounkoum et Diar Echams vont se partager les meilleures parts du gâteau, la suite du quinté sera disputée par de nombreux prétendants, cela dit nous ne pouvons que vous conseiller de bien lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. TAQUDIR. À revoir dans un autre engagement plus favorable.

2. FARES STAR. Je ne pense pas qu'il va récidiver ici. Le lot est assez consistant. Outsider.

3. DIAR ECHAMS. Certes que ce n'est pas un cheval régulier, en plus il est caractériel et difficile à mettre en boîte au départ. Méfiance tout de même.

4. ZAIMALE. Il cherche partout une issue, on aura plutôt à craindre son entourage. Méfiance.

5. CHORA M'HARECHE. Comme vous pouvez le constater cette jument ne répète pas ses courses, une fois c'est oui une fois c'est non. C'est plutôt dans une longue combinaison.

6. AOURES. Il a été assez impressionnant en dernier lieu. 2e sur les 1000 m, il peut récidiver car sur sa forme il n'est

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
HARAS EL HANIA	1	TAQUDIR	A. LECHEHAB	58	13	PROPRIÉTAIRE
SH. LAHMICI	2	FARES STAR	A. KOUAOUCI	57	1	B. LAHMICI
MF. LAMICI	3	DIAR ECHAMS	S. BENYETTOU	57	10	PROPRIÉTAIRE
B. MAHBOUB	4	ZAIMALE	T. MEGOUCI	57	7	A. CHEBBAH
S. BENALI	5	CHORA M'HARECHE	O. CHEBBAH	55	14	A. CHEBBAH
R. MISSAOUI	6	AOURES	M. BOUCHAMA	55	6	A. CHEBBAH
M. SELLAMI	7	D'ZIRI D'HEM	K. RAHMOUNE	55	2	L. RAHMOUNE
R. BOURMEL	8	FEMINA	D. BOUBAKRI	54	4	H. FERHAT
S. ROUICHI	9	DHIKRA	T. LAZREG	54	15	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL HANIA	10	AHRAM EL MESK	AB. GOUMICHE	54	11	PROPRIÉTAIRE
S. BOUREGHDA	11	FALADA	AB. CHENAFI	53	3	KH. DOUKHI
A. BOUAKAZ	12	WANISAF	H. RAACHE	53	12	H. FERHAT
MS. LAHMICI	13	OYOUNKOU	CH. ATTALLAH	53	8	B. LAHMICI
M. OUZOUIR	14	AMIR DE KAT	A. YAHIAOUI	53	5	A. CHELLAL
HL. MESSAOUI	15	ERGUEZ	AB. ATTALLAH	53	9	A. CHEBBAH

pas dépourvu de moyens. Méfiance.

7. DZIRI D'HEM. Un outsider assez intéressant.

8. FEMINA. Elle semble traverser un passage à vide. Au mieux, elle sera cochée dans une longue.

9. DHIKRA. Elle va se plaire sur ce parcours, elle a tout ce qu'il faut pour se frayer une place.

10. AHRAM EL MESK. À revoir.

11. FALADA. Elle va être notre outsider préféré.

12. WANISAF. À revoir.

13. OYOUNKOU. S'il a été confié à CH. Attallah c'est pour finir dans le trio du quinté.

14. AMIR DE KAT. Logiquement, c'est le meilleur du lot. Si tout va bien, il peut gagner.

15. ERGUEZ. Un outsider moyen.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. DIAR ECHAMS - 13. OYOUNKOU - 14. AMIR DE KAT - 9. DHIKRA - 6. AOURES

LES CHANCES

7. DZIRI D'HEM - 8. FEMINA

L'ANP prend en charge le Caporal-chef à la retraite Frahtia Kamel



Avant pris connaissance de l'état de santé critique du militaire à la retraite, le caporal-chef Frahtia Kamel, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chengriha, Chef d'État-major de l'ANP a donné des instructions aux services compétents afin d'assurer la prise en charge immédiate de son cas, selon un communiqué du MDN. La même source précise qu' aussitôt, ledit malade a été transféré à l'hôpital militaire régional universitaire de Constantine, Chahid Abdelaïli Benbatouche en 5e Région militaire, où « il a bénéficié de tous les examens médicaux nécessaires » pour « un parfait diagnostic de son cas », et ce avant son transfert pour le parachèvement de son traitement à l'étranger dans les plus brefs délais.

Mort du géant de la littérature philippine Francisco Sionil José



Le fameux romancier philippin Francisco Sionil José, dont les oeuvres largement traduites explorent le passé colonial et les injustices sociales de son pays, est mort jeudi à l'âge de 97 ans, selon le PEN Club philippin. Au cours d'une carrière qui s'étend sur sept décennies, il a écrit une douzaine de romans, des recueils de nouvelles, des essais et a tenu une chronique régulière dans les journaux. Il possédait également une librairie. Il est décédé dans un hôpital de Manille juste avant de subir une opération, a indiqué la branche philippine du PEN Club International sur sa page Facebook. Fils d'un pasteur et d'une couturière, Francisco José a grandi dans un village pauvre de la province de Pangasinan, dans le Nord du pays. Son écriture a été largement influencée par le héros national philippin José Rizal. Il est surtout connu pour sa "Saga Rosales". Cette série de cinq romans suit deux familles sur une période de cent ans, de la période coloniale espagnole à la dictature de Ferdinand Marcos.

Le RCD averti par le ministère de l'Intérieur

La réunion des acteurs politiques et de la société civile organisée le 24 décembre dernier au siège national du RCD pour « la création d'un front contre la répression et pour les libertés » a valu au parti de Mohcine Belabbas un avertissement de la part du ministère de l'Intérieur. Une réunion qualifiée par le département de Kamel Beldjoud de « contraire à la réglementation ». Ainsi, selon ce qu'a rapporté le parti lui-même hier un huissier de justice s'est présenté au siège national du RCD avec un courrier enjoignant de cesser ce genre d'activités s'inscrivant « hors des objectifs » énoncés par la Constitution. « Nous avons enregistré la



continuité du parti à utiliser le siège pour des activités en dehors des objectifs stipulés dans sa loi fondamentale notamment après avoir auto-

risé des personnes et des organisations non agréées et non autorisées de tenir des réunions sans autorisation administrative à l'image de la

réunion tenue le 24 décembre 2021 au niveau de votre siège national », pouvait-on lire sur ce courrier datant du 5 janvier. Pour le ministère de l'Intérieur, ces réunions sont en porte-à-faux avec la loi organique 12-4 concernant les partis politiques et à la loi 89-28 régissant les réunions et les rassemblements publics. Du coup, le recours du parti pour l'organisation de ce genre de conclave bute sur une mise en demeure en bonne et due forme du ministère de l'Intérieur.

55 journalistes tués dans le monde en 2021

Cinquante-cinq (55) journalistes et professionnels des médias ont été tués dans le monde en 2021, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Dans un communiqué rendu public jeudi, l'institution onusienne a précisé que "les deux tiers des meurtres ont eu lieu dans des pays exempts de conflits armés, ce qui montre les risques et dangers persistants encourus par les journalistes dans leur travail quotidien de par le monde". Le communiqué de l'UNESCO indique que "55 journalistes ont été tués en 2021, alors que la majorité des décès a eu lieu dans deux régions seulement: en Asie-Pacifique, avec 23 meurtres, et en Amérique latine et les Caraïbes, avec 14 meurtres". "L'impunité pour les crimes perpétrés contre des journalistes au cours des dix dernières années, demeure alarmante et généralisée (...) les données de l'UNESCO montrent que 87% des meurtres de journalistes survenus depuis 2006 ne sont toujours pas résolus", explique l'organisation onusienne. L'agence des Nations unies chargée de garantir la liberté d'expression et la sécurité des journalistes dans le monde entier, a appelé les autorités compétentes à mener des investigations approfondies sur les crimes commis contre les journalistes. L'UNESCO a fait observer également que "les journalistes continuent également d'être victimes d'emprisonnement, d'agressions physiques, d'intimidations et de harcèlement, notamment lorsqu'ils couvrent des manifestations". Elle a précisé, par ailleurs, que dans une proportion alarmante, les femmes journalistes sont confrontées au harcèlement en ligne. Selon un rapport publié par l'agence onusienne en avril dernier, près des trois quarts d'entre elles ont déjà subi des violences en ligne liées à leur travail.

Aïn Témouchent : saisie de 1 450 comprimés psychotropes et arrestation de 2 individus

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Beni Saf (Aïn Témouchent) ont opéré une saisie de 1.450 comprimés psychotropes et arrêté deux (2) individus dans deux opérations distinctes, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya. La première opération a été effectuée sur la base d'informations faisant état de l'activité suspecte d'un individu qui écoulait des psychotropes en milieu des jeunes et utilise la terrasse d'un immeuble dans la ville de Beni Saf. Les investigations effectuées ont permis d'identifier le mis en cause et de l'arrêter, a fait savoir la cellule



de communication et des relations publiques. Cette opération s'est soldée par la saisie de 1 000 comprimés psychotropes qui étaient

cachés avec soin à l'intérieur d'un réservoir au niveau de cet immeuble, selon la même source. La deuxième opération a permis l'arrestation

d'un deuxième suspect qui s'adonnait au trafic de comprimés psychotropes, en sa possession, 450 comprimés psychotropes ont été découverts, a-t-on ajouté. Après la présentation des deux mis en cause devant les instances judiciaires près le tribunal de Beni-Saf, le procureur de la République a ordonné la mise en détention provisoire, a-t-on conclu.

Saisie de 1,2 kg de kif traité à Tlemcen

Les policiers de la sûreté de daïra de Beni Bous-said (wilaya de Tlemcen) ont saisi 1,2 kg de kif traité, rapporte mercredi un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Agissant sur informations faisant état d'un individu écoulant de la drogue en milieu urbain dans la commune frontalière de Béni Bous-said, les investigations ont abouti à l'arrestation du prévenu et la saisie de la quantité de kif traité, en plus de 34 comprimés psychotropes et un montant de 110 000 DA de revenus de ce trafic de drogue outre un motocycle utilisé dans cette activité criminelle, a-t-on indiqué. Un dossier judiciaire a été constitué pour présenter le mis en cause devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia

MISE AUX POINGS

«Les prix des produits de consommation au niveau mondial ont connu une importante hausse en raison des conditions climatiques et de la hausse du coût du transport maritime de la Chine vers l'Europe et aussi de l'Europe vers l'Algérie qui a quadruplé».

Aïmene Benabderrahmane, Premier ministre, ministre des Finances



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Nuageux
Vent : 27 km/h
Humidité : 69 %



Dans la nuit : Averses
Vent : 22 km/h
Humidité : 71 %

Dohr : 12h54
Assar : 15h30
Maghreb : 17h52
Ïcha : 19h16

Dimanche 6
djouma el thani
Sobh : 06h29
Chourouk : 08h01

REPRISE DES FONCTIONS DE L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE

« Une bonne nouvelle » pour Paris

Le gouvernement français, par le biais du ministre des Affaires étrangères, a réagi au retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris, Mohamed-Antar Daoud, qui a repris ses fonctions jeudi passé.

« Il revient oui », agréé le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, lors d'une entrevue médiatique sur BFMTV-RMC, affirmant que « c'est une bonne nouvelle ». La France, à l'origine de la crise diplomatique avec l'Algérie depuis les propos provocateurs d'Emmanuel Macron, tenus fin septembre 2021, n'aurait pas souhaité mieux comme issue. C'est au bout d'un peu plus de trois mois que le représentant diplo-



Ph : DR

matique national reprenne son poste à Paris. L'annonce de cette reprise du canal diplomatique avec la France a été faite mercredi à l'issue d'une audience prési-



dentielle, accordée par Abdelmadjid Tebboune, à Mohamed-Antar Daoud, rappelé pour consultation et maintenu à Alger depuis le 2 octobre 2021.

Ainsi, pour Le Drian, en réponse à la question du journaliste français sur le retour du diplomate algérien à Paris, indique : « Nous avons eu avec les Algériens au cours des derniers mois, quelques malentendus, c'est déjà arrivé, il y a toujours eu des difficultés à un moment ou à un autre mais on a toujours pu les résoudre ».

F. G.

R. S.

LE MINISTRE DE L'HABITAT RASSURE :

« Pas d'augmentation du prix du logement AADL »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, jeudi, dans ses réponses aux questions des sénateurs, qu'il sera question de la livraison, d'ici le mois de juin, de près de 67 000 logements publics locatifs (LPL) achevés, affirmant par la même occasion que « le prix des logements AADL ne connaîtra aucune augmentation » a déclaré le ministre. Dans ce sens, le ministre a indiqué que son secteur s'attelle à l'élaboration d'une feuille de route devant accélérer le travail des commissions chargées du traitement des demandes de logement LPL pour distribuer ces logements vers juin prochain.

Concernant la formule «AADL», le ministre a tenu à rassurer les souscripteurs que cette formule "n'a vu aucun changement et qu'elle est la même depuis sa création en 2001", ajoutant qu'"aucun changement n'a été opéré et que le prix des logements a été fixé en 2017, notamment le prix des mensualités au long de 25 ans". M. Belaribi a réitéré, dans ce sens, que

« le prix des logements AADL ne connaîtra aucune augmentation ». Répondant à une question d'un autre membre du Conseil de la nation, Noureddine Bellatrache, concernant la réalisation de logements ruraux sur des terrains difficiles au lieu des terrains plats, le ministre a fait savoir que l'État avait fourni son appui aux logements ruraux à travers le programme quinquennal du président de la République qui a donné un intérêt particulier à ce domaine, où 65% du programme a été consacré à la promotion de la réalisation de logements décentes dans un environnement rural sans condition préalable concernant la nature du terrain, qu'il soit plat ou difficile. Selon le ministre, cette formule (logement rural) est dédiée principalement aux candidats disposant d'un lot de terrain pour leur permettre de construire des logements ruraux. Concernant la formule de l'habitat rural groupé, dédiée aux citoyens qui ne disposent pas d'un lot de terrain, le ministre a affirmé qu'elle est appliquée exclusivement dans les wilayas du

Sud et les communes des Hauts Plateaux. Dans l'objectif de permettre à un grand nombre de citoyens d'accéder au logement rural, le secteur a offert des facilitations aux personnes intéressées en les dispensant de présenter un acte de propriété du lot de terrain et « de présenter à la place une attestation visée par l'APC concernée », a-t-il poursuivi. Répondant à une question du membre du Conseil de la nation, Hakim, sur la suspension des travaux de réalisation du projet d'un pôle universitaire à la wilaya d'El Tarf, d'une capacité de 6 000 sièges pédagogiques et 3 500 lits, M. Belaribi a affirmé que ce projet avait connu plusieurs obstacles, entre autres, la demande de la société indienne de réalisation pour augmenter les prix du marché d'un montant initial, ce qui a conduit à la suspension des travaux en 2017 et la résiliation du contrat avec cette société. Belaribi a fait savoir que le secteur de l'Habitat avait décidé de se charger de ce projet pour sa mise à niveau et sa relance.

R. N.

SONDAGE DU SITE SPORTIF INTERNATIONAL GOAL AVEC LE JEU VIDEO FIFA 22

Djamel Belmadi élu meilleur entraîneur du monde

Le Coach de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, est élu, hier, meilleur entraîneur du monde parmi trois grosses cylindrées mondiales que sont les Pep Guardiola, Thomas Tuchel et Roberto Mancini. Grand architecte du sacre africain des Verts en 2019 en Égypte alors qu'il n'avait tenu les rênes de l'équipe nationale qu'une année plutôt, Djamel Belmadi n'a cessé d'éveiller le monde du football par ses prouesses. L'Algérie, qui comptabilise 34 matchs sans la moindre défaite, est toute proche du record mondial détenu par l'Italie avec 37 réalisations. Organisé en effet par le site sportif spécialisé Goal.com et financé par le jeu vidéo FIFA 22, un sondage a été largement en faveur du coach national (83% des voix sur plus de 27 500 votants). Un score qui le plébiscite meilleur entraîneur du monde en 2021. Belmadi a ainsi devancé de grands entraîneurs du football mondial, favoris de ce sondage, comme le coach de Manchester City, Pep Guardiola (deuxième avec 10% des voix) le sélectionneur de l'Italie, Roberto Mancini, ou encore le technicien allemand Thomas Tuchel, champion d'Europe avec Chelsea. Un grand honneur, mondial, pour l'Algérie et son entraîneur vedette. Belmadi, c'est amplement mérité!

PRÈS DE 20 000 VISITEURS Y SONT ATTENDUS Le salon de la promotion immobilière du 11 au 15 janvier

Le Salon de la promotion immobilière et des nouvelles tendances et technologies en construction et décor (SouknaTec Expo) se tiendra du 11 au 15 janvier en cours au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal (Alger), a indiqué la Sunflower communication, organisatrice de la manifestation. Cet événement verra la participation de 60 exposants, des entreprises de la promotion immobilière activant dans les différentes wilayas du pays et des entreprises spécialisées dans les domaines de l'aménagement intérieur et extérieur et du décor, en sus des banques et des institutions financières qui offrent leurs services en matière de financement immobilier, a précisé la même source. La manifestation sera également une occasion pour organiser des rencontres b2b avec les opérateurs économiques et examiner les perspectives du partenariat. Près de 20.000 visiteurs sont attendus durant les cinq jours de l'expo dont les portes seront ouvertes de 10h:00 à 17:30, conclut la même source.

Ania Nch.

SOUS-RIRE

Les augmentations, l'autre cauchemar des Algériens



RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr